



PROJET SECOURISME  
CITE SCOLAIRE JEAN  
MOULIN  
Année Scolaire  
2021 / 2022

# Un parcours citoyen de la 6<sup>ème</sup> au post-bac

- ▶ Une formation initiale diplômante PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1) pour tous les élèves de 4<sup>ème</sup>
- ▶ Une formation initiale diplômante (PSC1) pour tous les élèves de terminales n'ayant pas bénéficié au collège d'une formation secourisme
- ▶ Une formation continue au secourisme à destination des lycéens de 1<sup>ère</sup> et de terminale, des étudiants de BTS
- ▶ Une remise à niveau utile voire nécessaire : Le **PSC1 est obligatoire** pour certains professionnels de santé, de l'enfance, d'accueil du grand public... Il constitue d'ailleurs un prérequis pour passer certains concours comme celui de Professeur des écoles.